



**DISCOURS DU MAIRE**  
**CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**DE LA VILLE DE PORTNEUF**

**12 novembre 2012**

**Mesdames, Messieurs,**

À la lumière de cette dernière année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre Ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2012 qui s'achève, de la préparation du budget 2013 et du programme triennal d'immobilisations. C'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du Conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2012, 2013 et 2014 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2012. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2013 et du programme d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015.

**L'exercice financier 2011**

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2011, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la Ville de Portneuf s'élevait à 30 738 366\$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2011.

<b>Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2011</b>		
	<b>Réel</b>	<b>Budget</b>
<b>Revenus</b>	4 350 361	4 141 195
Dépenses de fonctionnement	-3 342 831	-3 290 468
Remboursement de la dette	-665 772	-638 661
Activités d'investissement à même dépenses d'opération	- 72 019	-58 447
Affectations	-219 183	-153 619
Déficit/surplus	50 556	0

**L'exercice financier 2012**

L'année 2011 s'est terminée avec un surplus de 50 556\$. Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la Ville, telle la masse salariale, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présenterai de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2012.

De par la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier que le Conseil municipal tient à mener à bien afin de poursuivre son développement, soit celui de la **recherche en eau potable** et cela, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, le coût total des travaux de recherche en eau potable se chiffre à 389 865\$ taxes incluses et ceux-ci n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendez-vous. Dans l'éventualité où les prochains forages s'avèreraient négatifs, nous reverrons notre stratégie relative à ce dossier.

Le dossier connu sous le nom de «**Quai de Portneuf**» est réactualisé depuis quelques mois. Le gouvernement fédéral a enfin fait connaître ses intentions à l'égard du quai et la cession de cet actif au milieu est, pour eux, l'option numéro un. Un comité régional se penchera sur ce dossier afin que les acteurs de la région puissent présenter un projet de prise en charge à *Transports Canada*.

Le dossier de la «**Voie de contournement**» s'est poursuivi en 2012. Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par *Construction et Pavage Portneuf*, afin qu'ils contournent le noyau villageois du secteur nord plutôt que d'emprunter l'Avenue Saint-Louis. Une assemblée d'information a été tenue en mai dernier. Par la suite, plusieurs étapes ont été mises de l'avant en commençant par l'adoption par la Ville d'un règlement d'emprunt de 4 381 500\$ dollars pour sa réalisation, dont le financement se fera via les redevances que verse l'exploitant de la carrière à la Ville. Le tout est encadré par une entente afin que les coûts de construction et d'entretien soient nuls pour les citoyens. L'acquisition des terrains nécessaires à la construction de ce chemin fera l'objet de négociation avec les propriétaires de ces terres. Nous avons également entrepris des discussions avec le chemin de fer *Québec-Gatineau* pour la traverse de voie ferrée. Nous apprenions tout récemment que le ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire n'a pas approuvé le règlement d'emprunt pour la construction de la voie de contournement. Nous devons alors recommencer le processus d'adoption du règlement afin de modifier des clauses administratives. La non-approbation du règlement d'emprunt par le ministère retardera donc passablement l'échéancier de réalisation de cette route.

La Ville de Portneuf en collaboration avec divers organismes a fait l'inauguration le 13 avril dernier du nouveau **local de jeunes** situé dans l'un des locaux vacants du Carrefour municipal. C'est en collaboration avec « concert'action », la table action prévention jeunesse (TAPJ), le centre local de développement (CLD), le fond régional d'investissement jeunesse de la conférence régionale des élus et le comité jeunesse de Portneuf que ce projet pilote a vu le jour. L'objectif était de fournir aux adolescents un lieu de rencontre animé et bien à eux, le tout sous la supervision d'intervenants significatifs. Ensemble, les jeunes pourront se bâtir des projets et/ou réaliser des actions communautaires dont ils seront fiers.

La Ville a poursuivi en 2012, la **campagne d'achat local** en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf. Cette campagne a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'encourager nos commerces locaux. Plus de cent (100) commerces et industries de petites et grandes tailles ont pignon sur rue à Portneuf et environ le tiers des citoyens de la Ville occupent un emploi et travaillent dans une de ces entreprises.

La Ville a entrepris en 2011 et poursuivi en 2012, via un comité composé de citoyens, l'élaboration d'une **politique familiale** qui inclut un volet « municipalité amie des aînés ». Le but de cette politique sera d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et aux personnes de toutes les tranches d'âges via un plan d'action. L'adoption de la politique devrait se faire d'ici la fin de l'année 2012. Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité de leur excellent travail tout au long de l'élaboration de la politique.

La ville possède une portion de 3 658 hectares détachée de son territoire entre Saint-Léonard et Rivière-à-Pierre mieux connu sous le nom de la **Seigneurie de Perthuis**. La Ville a adopté en novembre 2011 un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble en vue de baliser le développement de ce vaste territoire forestier. Une telle planification vise la réalisation d'un développement cohérent, harmonieux et durable selon une vision globale du territoire à développer. La Ville travaille depuis plus d'un an, en collaboration avec le propriétaire de ce territoire à un développement de villégiature soumis au règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble et de ses critères particuliers. Nous devrions conclure avec le propriétaire les derniers détails tôt en 2013 afin de permettre la construction de ces résidences dès l'été prochain.

La Ville désire avoir un portrait fidèle de la situation concernant les **installations sanitaires des résidences non-desservies par le réseau d'égout** afin de respecter l'obligation de se conformer au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées. À l'été 2012, une visite de ces propriétés a été faite afin de mesurer la performance de ces installations sanitaires et d'identifier le cas échéant, les mesures correctrices à apporter. Pour votre information, la *régie régionale de gestion des matières résiduelles* deviendra dès 2013, le mandataire de la collecte et du traitement des boues de fosses septiques pour la grande majorité des municipalités de la MRC de Portneuf.

**Notre service incendie** a réalisé trente-trois (33) interventions à ce jour. En plus de répondre aux situations d'urgence, notre service est actif en prévention notamment auprès des écoles, des aînés en plus, des visites à domicile offertes. Nos pompiers reçoivent régulièrement des formations afin d'être conformes aux normes et être prêts à faire face aux différentes situations d'urgence. Des visites de prévention pour les bâtiments à risque élevé et très élevé sont prévues dès 2013 afin de nous conformer à l'une des actions du schéma de couverture de risque en incendie. Un centre de formation régional a vu le jour en septembre 2012 dans notre caserne du secteur sud. Des pompiers de toute la région recevront des formations pratiques et théoriques dans nos locaux. Le financement de départ du centre provient d'une contribution de la grande majorité des municipalités de la MRC. La direction incendie assurera le fonctionnement, le développement et l'autofinancement des activités du centre.

J'aimerais remercier les **membres du conseil et les membres du comité de direction de la Ville** qui m'assistent, me supportent et me conseillent dans cette tâche importante qu'est d'administrer la Ville.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de nos **employés municipaux**. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'employés compétents et dévoués.

Je désire remercier les **membres des comités de la Ville** (culture et embellissement, comité consultatif d'urbanisme, bibliothèques, office municipal d'habitation). Les conseils de ces gens sont bien utiles aux élus afin de les guider dans leurs décisions.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces personnes, notre Ville serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la collectivité à grandir et vous transmettez des valeurs de partage et d'entraide.

La **COOP de santé Portneuf/Saint-Basile** a bonifié ses services en 2012. Elle compte maintenant sur les services d'une chiropraticienne, d'une massothérapeute, d'une psychologue, d'une podiatre, et d'une diététiste-nutritionniste et ce, tout en intensifiant la recherche et la « séduction » de médecins. Depuis le 5 avril dernier, les prélèvements sanguins du CSSS de Portneuf ont été transférés dans les locaux de la COOP.

**La résidence portneuvienne** a accueilli ses premiers occupants le 1<sup>er</sup> février dernier. Je suis extrêmement fier de la réalisation de ce projet qui a été le fruit de la collaboration de plusieurs acteurs de la communauté. Le nouveau conseil d'administration de l'entité a été élu en octobre dernier et sera composé majoritairement de résidents.

Un promoteur de Donnacona a fait l'acquisition en cours d'année des terrains des **développements portneuviens** situé au secteur nord de la municipalité. Ce promoteur prévoit mettre à vendre des terrains et/ou construire trente-six (36) résidences dès 2013.

## Les résultats partiels pour l'année 2012

Tenant compte que l'année 2012 n'est pas complétée, je vous ferai part à l'aide du tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations au 31 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données, pour les mois de novembre et décembre, reflètera la réalité pour l'année 2012.

Pour l'année en cours 2012		
	31-10-2012	Budget
Revenus de fonctionnement	4 100 154	4 369 617
Dépenses de fonctionnement	-2 766 085	-3 515 380
Remboursement de la dette	-533 895	- 667 296
Affectations	-32 837	-186 941
<b>Solde</b>	<b>767 337</b>	<b>0</b>
Revenus d'investissement	64 724	350 000
Dépenses d'investissement	- 187 913	-1 359 990
Affectations	-1 492 472	1 009 990
<b>Solde</b>	<b>-1 615 661</b>	<b>0</b>

## L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2012.

Dette à long terme Ville de Portneuf	secteur sud			Secteur nord		ensemble		Total	
<b>Au 1 janvier 2012</b>	2 372 186			1 678 613			2 649 262		6 700 061
Financement en cours d'année	843 606						1 235 694		2 079 300
Remboursement	240 452			249 574			215 550		705 576
<b>Solde anticipé au 31-12-2012</b>	<b>2 975 340</b>			<b>1 429 039</b>			<b>3 669 406</b>		<b>8 073 785</b>

## Les dépenses excédant 25 000\$

Tel que le prévoit la Loi :

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000\$ taxes incluses sont :

- Gagnon Rochette & Associés Inc. 59 881,91\$ pour la couverture d'assurances de la ville;
- MRC de Portneuf 161 052\$ pour notre quote-part;
- Ministre des finances 180 442\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles 275 518,87\$ représentant la somme de la quote-part de la Ville de Portneuf et 20 854,38\$ représentant la somme pour les Serres du Saint-Laurent;
- Samson & Frères Inc. 47 723,25\$ forage pour recherche en eau financé par la taxe d'accise;
- Société québécoise d'assainissement des eaux 99 988,62\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt;

- Coopérative de Solidarité la Résidence Portneuvienne 550 000,\$ contribution financière en vertu du règlement d'emprunt # 107. Ce règlement sera remboursé par les taxes foncières de l'immeuble.

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$ taxes incluses, en date du 31 octobre 2012 :

- Agence du revenu Canada 63 494,93\$ remise pour impôt sur le revenu;
- Ministère du Revenu 217 921,50\$ remise pour impôt sur le revenu et contribution CSST;
- Financière Banque Nationale du Canada 57 476,40\$ paiement capital et intérêts sur règlements d'emprunt;
- Hydro-Québec 145 742,61\$ électricité des bâtiments municipaux;
- Bédard & Guilbault 27 364,06\$ vérification comptable et autres services;
- Coop Univert (La) 57 507,49\$ essence, huile à chauffage;
- Mission HGE hydrogéologue 54 809,21\$ recherche en eau;
- Construction & Pavage Portneuf 39 827,71\$ gravier, asphalte;
- Peinture Serge Cantin 34 682,17\$ peinture des bâtiments (OTJ, Marina, Caserne).

#### **Le traitement des élus municipaux :**

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville pour l'année en cours. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

1-	maire :	16 830\$
2-	conseillers (ères) :	5 610\$

-La rémunération totale, pour l'année 2012 est de 50 490\$.

-La rémunération des élus est indexée de 2% annuellement.

## Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la Ville en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2012, en décembre 2011.

<b>PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>									
	2012	2013	2014	Total		Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention	Notes
<b>Administration générale</b>									
Informatique + ameublement	8 000	2 500	2 000	12 500		12 500			
Edifices municipaux	434 290	300 000		734 290			725 000	9 290	
<b>Sécurité publique</b>									
Équipement - service incendie	10 000	20 000	20 000	50 000		50 000			
<b>Voirie municipale</b>									
Amélioration des rues et routes	79 000	100 000	100 000	279 000			279 000		
Signalisation		5 000	5 000	10 000		10 000			
Véhicule	255 000			255 000			255 000		
Infrastructures 1re & 2e avenue	40 000			40 000			13 333	26 667	FCCQ
Voie de contournement	200 000	800 000	500 000	1 500 000			1 500 000		Fonds carrière
<b>Hygiène du milieu</b>									
<b>Aqueduc</b>									
Infrastructures 1re & 2e avenue	80 000			80 000			26 667	53 333	FCCQ
Recherche en eau	150 000			150 000				150 000	Taxes d'accises
Machinerie outillage et équipement	7 500			7 500		7 500			
<b>Egout</b>									
Infrastructures 1re & 2e avenue	80 000			80 000			26 667	53 333	FCCQ
<b>Loisirs &amp; Culture</b>									
Équipement loisirs	9 200			9 200		9 200			
Parcs et terrains de jeux	4 000			4 000		4 000			
Parc récréonautique	3 000	5 000	5 000	13 000		13 000			
Culture et embellissement		30 000	20 000	50 000		50 000			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 359 990</b>	<b>1 262 500</b>	<b>652 000</b>	<b>3 274 490</b>		<b>156 200</b>	<b>2 825 667</b>	<b>292 623</b>	
<b>Note générale : les investissements indiqués dans les années 2012, 2013 et 2014 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.</b>									

## Les orientations pour l'année 2013

La Ville a présenté **une demande d'aide financière au ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire dans le cadre du programme d'infrastructure Québec-municipalités** dans le but de procéder au renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts, principalement à l'ouest de la rue Provencher. D'autres tronçons sont également prévus à l'ouest du Chemin neuf. L'estimation préliminaire de ces travaux est de 4 850,000\$ dont plus de 3 millions (les deux tiers des coûts) proviendraient de subventions des paliers de gouvernement supérieur. Ces travaux permettraient à la Ville de compléter une grande partie des interventions majeures identifiées dans notre plan d'intervention en voirie.

La Ville a entrepris l'été dernier, une démarche menant à l'élaboration d'une **politique de développement durable** en collaboration avec la municipalité de Deschambault-Grondines. Les deux municipalités ont fait appel à la firme *Techno-centre*, une entreprise spécialisée dans l'intervention auprès de municipalités qui souhaitent prendre le virage du développement durable afin de les accompagner dans cette démarche. Un comité de développement durable composé d'élus, de citoyens et de représentants des groupes socio-économiques des deux municipalités a été formé afin d'élaborer la politique. Un processus de consultation est présentement en cours et un forum citoyen sera organisé en 2013 afin de tracer les grandes lignes des orientations à prendre. Au terme de cette démarche, des projets en développement durable qui cadreront avec cette nouvelle politique pourraient se rendre éligibles au soutien financier du nouveau fonds sur les collectivités durables nouvellement créé par la multinationale Alcoa.

## Le budget 2013

La préparation des prévisions budgétaires 2013 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2013 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre Ville, nous tiendrons une séance spéciale le 20 décembre 2012, pour l'adoption de ce budget.

La MRC de Portneuf a déposé les nouveaux rôles d'évaluation couvrant les années 2013, 2014 et 2015 pour les propriétés de la Ville de Portneuf. Le pourcentage de variation du nouveau rôle est de 23% supérieur au précédent. Le conseil réduira donc le taux de la taxe foncière générale lors de l'adoption du budget 2013 afin de minimiser l'impact de cette hausse d'évaluation.

*Nelson Bédard*  
Maire